



# DEMANDE DE PASSEPORT GÉNÉRALE POUR ADULTE À L'ÉTRANGER

## pour les Canadiens de 16 ans et plus présentant une demande à l'extérieur du Canada et des États-Unis

**Avertissement :** Toute déclaration fautive ou trompeuse concernant la présente demande et tout document à l'appui, y compris la dissimulation de tout fait important, peut être un motif de refus de délivrance d'un passeport, de révocation d'un passeport valide et/ou d'imposition d'une période de refus de services de passeport, ainsi qu'un motif de poursuite criminelle en vertu du paragraphe 57 (2) du Code criminel (L.R.C 1985, C-46).

**Taper ou écrire en LETTRES MAJUSCULES à l'encre noire ou bleu foncé.**

<b>1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (VOIR DIRECTIVES, SECTION H)</b>	
Nom de famille que vous désirez inscrire sur le passeport	
Prénom(s) que vous désirez inscrire sur le passeport	
Tous les noms de famille antérieurs (incluant le nom de famille à la naissance, si différents de celui qui précède. Ils ne figureront pas sur le passeport.)	
Nom de famille d'un (des) parent(s) à leur naissance	
Lieu de naissance	
Ville	Pays ou Territoire
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	Prov./Terr./État (s'il y a lieu)
Sexe <input type="radio"/> F Féminin <input type="radio"/> M Masculin <input type="radio"/> X Un autre genre	Couleur naturelle des yeux
Taille (cm ou po) <input type="radio"/> Inconnue	

**Date prévue du départ**  
Il est recommandé de ne pas finaliser vos plans de voyage avant d'avoir reçu le passeport demandé.

Mois    Jour     Inconnue

Adresse actuelle du lieu de résidence				
Numéro	Rue	App.	Ville	Pays ou Territoire
Adresse postale (si différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence)				
Numéro	Rue	App.	Ville	Pays ou Territoire
Adresse courriel		Téléphone (principal)		Téléphone (autre)

<p><b>Déclaration</b> — Je déclare solennellement que je suis citoyen(ne) canadien(ne) et que l'ensemble des renseignements et des déclarations que renferme cette demande, ainsi que tous les documents et photos présentés à l'appui de celle-ci, sont authentiques et véridiques. Je déclare avoir lu et compris l'<b>Avertissement</b> figurant en haut de cette page et l'<b>Avis de confidentialité</b> dans les directives section M. Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes renseignements personnels ainsi qu'il est énoncé dans l'Avis de confidentialité.</p>	<p><b>Signer à l'intérieur du cadre</b></p> <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%; margin: 10px 0;"></div> <p><b>Signature (voir Directives, section H)</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none; width: 50%;">Date (AAAA-MM-JJ)</td> <td style="border: none; width: 50%;">Signé à</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none; text-align: right;">Ville    Pays</td> </tr> </table>	Date (AAAA-MM-JJ)	Signé à		Ville    Pays
Date (AAAA-MM-JJ)	Signé à				
	Ville    Pays				

## 2 DÉCLARATION DU RÉPONDANT (VOIR DIRECTIVES, SECTION J-A TITULAIRE DE PASSEPORT OU SECTION J-B PROFESSION)

**Remarque :** Vous ou votre répondant devez remplir cette section, à l'exception des **quatre champs en gras** qui **doivent** être remplis par votre répondant.

Nom de famille du répondant		Prénom(s) du répondant	
Numéro de passeport canadien (voir la section J-A) <b>ou</b> Profession (voir la section J-B)	Lien avec le requérant	Téléphone (principal)	
Date de naissance (AAAA-MM-JJ) (voir la section J-A) <b>ou</b> Nom de l'entreprise ou de l'organisation (voir la section J-B)	Téléphone (autre)		
Adresse actuelle du lieu de résidence (voir la section J-A) <b>ou</b> Adresse au travail (voir la section J-B)			
Numéro	Rue	App.	Ville
Pays ou Territoire		Code postal	

<p><b>Déclaration</b> — Je déclare solennellement que je connais personnellement le requérant nommé ci-dessus depuis au moins <b>deux (2)</b> ans. J'ai signé au verso d'<b>une (1)</b> des photos pour certifier que l'image représente véritablement le requérant. S'il y avait lieu, j'ai signé et daté une copie de chaque document à l'appui de l'identité du requérant pour confirmer que j'ai vu les originaux. <b>Je reconnais et je comprends qu'il m'incombe de valider au meilleur de ma connaissance toutes les pages du formulaire de demande et toutes les pièces d'identité pertinentes.</b> Je déclare avoir lu et compris l'<b>avertissement</b> figurant dans le haut de la page 1 de la présente demande et l'<b>avis de confidentialité</b> à la section M des directives. Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la communication de mes renseignements personnels comme il est énoncé dans l'avis de confidentialité dans les directives.</p>	<p><b>Signature du répondant</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none; width: 30%;"><b>Je connais le requérant depuis</b></td> <td style="border: none; width: 20%;">Date (AAAA-MM-JJ)</td> <td style="border: none; width: 50%;">Signé à</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><b>Nombre d'années</b></td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none; text-align: right;">Ville    Pays</td> </tr> </table>	<b>Je connais le requérant depuis</b>	Date (AAAA-MM-JJ)	Signé à	<b>Nombre d'années</b>		Ville    Pays
<b>Je connais le requérant depuis</b>	Date (AAAA-MM-JJ)	Signé à					
<b>Nombre d'années</b>		Ville    Pays					

**3 DOCUMENT DE VOYAGE CANADIEN ANTÉRIEUR (VOIR DIRECTIVES, SECTION K)**

• Un document de voyage canadien (passeport, certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugiés) vous a-t-il été délivré à votre nom actuel ou tout autre nom?

 Non Oui (précisez)

Numéro

Date de délivrance (AAAA-MM-JJ)

**Veillez inclure le plus récent passeport canadien qui vous a été délivré, qu'il soit valide ou expiré.**

Tout passeport endommagé ou qui a déjà été déclaré perdu ou volé ne sera pas retourné et sera détruit en toute sécurité afin de protéger vos renseignements personnels.

• Aimeriez-vous que le passeport antérieur soit annulé et vous soit retourné?

**Oui, veuillez me le retourner. Si cette case n'est pas cochée, le passeport ne vous sera pas retourné et sera détruit en toute sécurité.**

**Remarque :** Si un document de voyage canadien a été déclaré perdu, volé ou endommagé, ou qu'il est inaccessible sans être encore expiré, remplissez le formulaire PPTC 203, *Déclaration concernant un document de voyage canadien perdu, volé, inaccessible, endommagé ou trouvé*, téléchargeable à [Canada.ca/passeport](http://Canada.ca/passeport). **Une fois déclaré endommagé, perdu, volé, ou inaccessible, un document de voyage canadien n'est plus valide.** Des frais administratifs seront exigés pour remplacer un document de voyage canadien perdu ou volé qui n'est pas expiré.

**4 PREUVE DE CITOYENNETÉ CANADIENNE (VOIR DIRECTIVES, SECTION I)**

**A** À remplir si vous êtes **né au Canada**. Présentez **un (1)** des documents suivants :

Certificat de naissance délivré par une province ou un territoire canadien (**l'original seulement**).

Numéro d'inscription ou d'enregistrement

Date de délivrance

Certificat de citoyenneté canadienne, **s'il a été délivré :**

Numéro de certificat

Date de délivrance ou Date d'entrée en vigueur de la citoyenneté

• Avant le **1<sup>er</sup> février 2012** : veuillez joindre le **certificat ORIGINAL**

à votre demande.

• À compter du **1<sup>er</sup> février 2012** : veuillez joindre le **certificat ORIGINAL** ou une **COPIE** à votre demande.

**Remarque :** les copies des certificats de citoyenneté canadienne sont acceptées si le numéro du certificat commence par un K ou un X.

**B** À remplir si vous êtes **né à l'extérieur du Canada**.

Présentez **un (1)** des documents suivants :

Certificat de citoyenneté canadienne, s'il a été délivré :

• Avant le **1<sup>er</sup> février 2012** : veuillez joindre le **certificat ORIGINAL**

 Certificat de naturalisation

à votre demande.

• À compter du **1<sup>er</sup> février 2012** : veuillez joindre le **certificat ORIGINAL** ou une **COPIE** à votre demande.

Certificat d'inscription d'une naissance à l'étranger (délivré par le greffier de la citoyenneté canadienne)

Certificat de rétention de la citoyenneté canadienne (délivré avant le 15 février 1977)

Numéro de certificat

Date de délivrance ou Date d'entrée en vigueur de la citoyenneté

**Remarque :** les copies des certificats de citoyenneté canadienne sont acceptées si le numéro du certificat commence par un K ou un X.

**5 DOCUMENTS D'IDENTITÉ SUPPLÉMENTAIRES (VOIR DIRECTIVES, SECTION L)**

Vous devez fournir au moins **un (1)** document pour appuyer votre identité. Le document d'identification doit être valide et délivré par une autorité gouvernementale fédérale, provinciale/territoriale (ou son équivalent local à l'étranger). La pièce d'identité doit inclure votre nom, votre date de naissance, votre photo et votre signature. Si vous ne pouvez pas obtenir une pièce d'identité avec signature parce qu'elle n'est pas délivrée par votre gouvernement, vos pièces d'identité peuvent être acceptées sans elle. Un ou plusieurs document(s), lorsqu'ils sont combinés, peuvent être utilisés pour remplir ces critères.

• Si vous présentez votre demande en personne, vos documents originaux seront validés et vous seront retournés.

• Si vous présentez votre demande par la poste, veuillez fournir une copie des deux côtés de vos documents d'identité signée et datée par votre répondant.

**Remarque :** Les documents fournis pour cette section doivent être **différents** de la preuve de citoyenneté canadienne fournie à la section 4.

Type de document	Numéro du document	Date d'expiration (s'il y a lieu AAAA-MM-JJ)	Votre nom tel qu'il figure dans le document
Type de document	Numéro du document	Date d'expiration (s'il y a lieu AAAA-MM-JJ)	Votre nom tel qu'il figure dans le document
Signature du requérant			Date (AAAA-MM-JJ)
<input type="text"/>			<input type="text"/>

**6 DURÉE DE VALIDITÉ (VOIR DIRECTIVES, SECTION D)**Choisir l'une (1) des durées de validité suivantes :  5 ans ou  10 ans**7 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUPPLÉMENTAIRES****Remarque** : Si vous manquez d'espace, joignez le formulaire [PPTC 056, Renseignements supplémentaires – Adresse et emploi](#), qui se trouve à l'adresse [Canada.ca/passeport-formulaires](#).**A** Adresses au cours des **deux (2)** dernières années

- Même que l'adresse actuelle du lieu de résidence
- Différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence (remplissez ci-dessous)

1. Du (AAAA-MM) Au (AAAA-MM)

Numéro Rue App. Ville Pays ou Territoire Code postal

2. Du (AAAA-MM) Au (AAAA-MM)

Numéro Rue App. Ville Pays ou Territoire Code postal

**B** Occupation au cours des **deux (2)** dernières années (cochez tous les choix pertinents) :

- J'occupe (j'ai occupé) un emploi (à temps plein ou partiel), et/ou  Autre, p. ex. personne au foyer, sans emploi ou à la retraite.
- Je fréquente (j'ai fréquenté) des établissements d'enseignement (à temps plein ou partiel), et/ou Veuillez préciser : \_\_\_\_\_

Inscrivez les détails se rapportant à votre occupation au cours des **deux (2)** dernières années comme suit :

Employeur/établissement ou autre	Adresse	Numéro de téléphone (jour)	Domaine d'emploi/d'études	Date (du) (AAAA-MM)	Date (au) (AAAA-MM)

**8 RÉFÉRENCES**Fournissez les renseignements suivants au sujet de **deux (2)** personnes qui ne sont ni des membres de votre famille ni votre répondant, qui sont âgées de 18 ans et plus et qui vous connaissent depuis au moins **deux (2)** ans. Elles doivent consentir à fournir leurs coordonnées, car il se pourrait que l'on communique avec elles pour confirmer votre identité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la définition d'un membre de votre famille du Programme de passeport, visitez [Canada.ca/passeport](#).

1. Nom de famille Prénom(s) Lien avec le requérant

Adresse

Numéro Rue App. Ville Pays ou Territoire Code postal

Téléphone (principal) Téléphone (autre) Adresse courriel Me connaît depuis Nombre d'années

2. Nom de famille Prénom(s) Lien avec le requérant

Adresse

Numéro Rue App. Ville Pays ou Territoire Code postal

Téléphone (principal) Téléphone (autre) Adresse courriel Me connaît depuis Nombre d'années

**9 COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (OBLIGATOIRE)**
 Ces renseignements seront utiles si vous avez besoin d'aide en urgence à l'extérieur du Canada.

Nom de famille Prénom(s)

Lien avec le requérant Téléphone (principal) Téléphone (autre) Adresse courriel

Adresse actuelle du lieu de résidence

Numéro Rue App. Ville Pays ou Territoire Code postal

Signature du requérant Date (AAAA-MM-JJ)

# DEMANDE DE PASSEPORT GÉNÉRALE POUR ADULTE À L'ÉTRANGER

## pour les Canadiens de 16 ans et plus présentant une demande à l'extérieur du Canada et des États-Unis

### DIRECTIVES

#### A ADMISSIBILITÉ AU PASSEPORT CANADIEN

- !** **Avis important :** Il est recommandé de ne pas finaliser vos plans de voyage avant de recevoir le passeport demandé. Le programme n'est pas responsable des pertes liées aux voyages manqués.
- Le passeport canadien est le seul document d'identité et de voyage fiable et reconnu universellement pour les Canadiens qui voyagent à l'étranger.
  - Les passeports canadiens sont délivrés seulement aux citoyens canadiens et correspondent à leur identité qui est établie par une preuve de citoyenneté et des documents d'identité supplémentaires.
  - Pour les Canadiens de moins de 16 ans, utilisez le formulaire [PPTC 043, Demande de passeport générale pour enfant l'étranger](#).
  - Les requérants qui ont déjà été détenteurs d'un passeport canadien ont la possibilité de renouveler leur passeport en utilisant le formulaire [PPTC 483, Demande de renouvellement simplifié de passeport pour adulte à l'étranger](#). Pour savoir si vous êtes admissible, consultez [Canada.ca/passeport](#).

#### B TRADUCTION

Tous les documents fournis dans le cadre de la demande de document de voyage qui sont rédigés dans une langue autre que l'anglais ou le français doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur professionnel agréé ou non agréé.

Si le document n'est pas un document de la cour ou un accord juridiquement contraignant conclu entre deux ou plusieurs parties, la traduction par une tierce partie est acceptable.

Une traduction effectuée par un traducteur agréé professionnel, non agréé professionnel ou une tierce partie doit être accompagnée par le formulaire [PPTC 659, Déclaration solennelle pour les traducteurs](#).

Les traducteurs tiers doivent faire notarié la déclaration solennelle par un représentant officiel (avocat, notaire, commissaire à l'assermentation).

Le Programme de passeport n'acceptera pas des traductions effectuées par le requérant ou un membre de la famille du requérant. Pour obtenir de plus amples informations sur la définition du terme « membre de la famille » selon le Programme de passeport, visitez [Canada.ca/passeport](#).

#### C AIDE-MÉMOIRE

- Les trois (3)** pages du formulaire de demande remplies et signées au cours des **douze (12)** derniers mois et signées et datées par le répondant
  - Deux (2)** photos de passeport identiques, non retouchées, prises au cours des **six (6)** derniers mois, dont **une (1)** signée par le répondant
- Une preuve de citoyenneté canadienne; le document vous sera retourné
- certificat de naissance: **ORIGINAL**
  - certificat de citoyenneté, **s'il a été délivré :**
    - avant le **1<sup>er</sup> février 2012** veuillez joindre le **certificat ORIGINAL**
    - à compter du **1<sup>er</sup> février 2012** : veuillez joindre le **certificat original ou une copie** à votre demande
  - Document(s) d'identité supplémentaire(s) (les originaux ou les copies); les copies doivent être signées et datées par votre répondant
  - Votre plus récent document de voyage Canadien (passeport, certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugié) qu'il soit valide ou expiré
  - Les droits

Des documents ou renseignements supplémentaires pourraient être exigés en complément de cette demande. Si le Programme de passeport communique avec vous pour vous demander de fournir des renseignements ou des documents, vous devez communiquer avec nous le plus tôt possible. Si les renseignements ou les documents requis ne sont pas reçus dans les 30 jours civils, votre dossier pourrait être fermé. Le Règlement sur les droits pour les services de passeports et autres documents de voyage ne permet pas le remboursement des droits de services de passeport, que vous receviez ou non le service demandé.

#### D DROITS À ACQUITTER ET DURÉE DE VALIDITÉ

En vertu de la Loi sur les frais de service, certains frais gouvernementaux sont mis à jour chaque année en fonction de l'inflation. Les frais de passeports et de documents de voyage seront désormais ajustés chaque année conformément à cette exigence afin de maintenir un service durable et continu au fil du temps. Consultez la page [Canada.ca/frais-passeport](#) pour obtenir la liste complète des nouveaux montants des frais.

##### Modes de paiement :

Le [paiement en ligne](#) est maintenant disponible pour tous les services de passeport.

Si des services additionnels de passeport sont requis (ex. conservation du passeport ou observation additionnelle), ou si vous devez voyager dans moins de 20 jours ouvrables, veuillez contacter le [bureau du Gouvernement du Canada à l'étranger le plus près](#) afin de confirmer votre éligibilité ainsi que les frais **avant** d'effectuer un paiement.

##### Important

- Toute personne qui demande des services de passeport doit payer le montant exact des droits applicables.
- Les requérants qui annulent leur demande ou qui se voient refuser un passeport ne sont pas admissibles à un remboursement des droits de service pour un passeport. Seuls les droits de services consulaires de 25 \$ CAN, qui ne s'appliquent qu'aux demandes pour adulte, sont remboursables.
- Des frais administratifs seront exigés pour tous les paiements refusés, en sus des intérêts applicables.
- Les droits peuvent changer.

Dans le cas où les services ne satisfont pas aux normes de services établies, les requérants peuvent être admissibles à une compensation partielle des frais de service. Pour toute information concernant les normes de services visitez [Canada.ca/passeport-normes-service](#).

## E OÙ PRÉSENTER LA DEMANDE

Vous devez présenter votre demande au bureau du gouvernement du Canada le plus près qui offre des services de passeport dans votre pays de résidence ou de séjour. Vous trouverez une liste des bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger à [voyage.gc.ca](http://voyage.gc.ca) ou dans l'annuaire téléphonique de votre région. Les bureaux autorisés à traiter les demandes de passeport sont les suivants :

- les ambassades du Canada;
- les hauts-commissariats du Canada; ou
- les consulats du Canada (sauf les consulats sous l'autorité d'un consul honoraire).

Votre demande de passeport ne peut pas être soumise au Canada si vous êtes à l'étranger au moment de la délivrance du passeport, sauf si vous résidez aux États-Unis où le passeport sera envoyé par la poste. Pour plus d'informations, visitez le site [Canada.ca/passeport-demande-aide](http://Canada.ca/passeport-demande-aide).

## F COORDONNÉES

Des renseignements généraux sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les questions particulières sont traitées au bureau du gouvernement du Canada le plus près qui offre des services de passeport (consultez l'annuaire téléphonique de votre région).

### Renseignements sur les passeports, les droits et les délais de traitement



[Canada.ca/passeport-normes-service](http://Canada.ca/passeport-normes-service)



Programme de passeport :  
1-819-997-8338



ATS (pour les personnes sourdes  
ou malentendantes)  
Montréal (Canada) : 1-514-283-5197

### Conseils, avertissements aux voyageurs et exigences de voyage

Pour obtenir des conseils aux voyageurs et des avertissements de voyage ou pour connaître les exigences d'entrée et de sortie (durée de validité requise de votre passeport pour voyager dans un pays étranger), veuillez consulter le site [voyage.gc.ca](http://voyage.gc.ca).

## G DATE PRÉVUE DU DÉPART

Peu importe la date du voyage que vous indiquez sur le formulaire de demande, les délais de traitement et les exigences concernant le service accéléré s'appliqueront. Les délais de traitement commencent une fois qu'un formulaire de demande rempli, le paiement et tous les documents d'appui requis sont reçus (voir section C). Les délais de traitement **n'incluent pas** le délai d'expédition. Consultez la page [Canada.ca/passeport-normes-service](http://Canada.ca/passeport-normes-service) pour obtenir plus de détails.

### Il est recommandé de ne pas finaliser vos plans de voyage avant d'avoir reçu le passeport demandé

Le gouvernement du Canada, ou tout représentant du gouvernement du Canada, ne peut être tenu responsable d'une perte résultant du fait que le passeport ne vous a pas été délivré à temps pour que vous voyagiez à la date que vous aviez précisée dans votre formulaire de demande.

## H RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### Nom et prénom(s) devant figurer dans le passeport

Inscrivez le nom devant figurer dans le passeport. Si le nom inscrit est différent de celui qui figure dans la preuve de citoyenneté ou diffère d'un changement de nom légal, veuillez noter ce qui suit :

- Pour un changement de nom de famille résultant d'une union conjugale, vous devez présenter un certificat de mariage ou d'union de fait, ou un document attestant la fin de la relation (indiquant le nom précédent et actuel).
- Pour un changement de nom légal, vous devez présenter un certificat de changement de nom, une ordonnance de la cour, une ordonnance d'adoption indiquant l'ancien nom et le nouveau nom. Si vous modifiez légalement votre nom, vous devez demander un nouveau document de voyage qui reflète précisément votre nouveau nom.

Des documents supplémentaires seront exigés pour vérifier votre identité ainsi que le nom devant figurer dans le passeport (voir la section L).

### Tous les noms de famille antérieurs

Tous les noms de famille antérieurs qui diffèrent du nom de famille devant figurer dans le passeport, incluant votre nom à la naissance doivent être déclarés. Veuillez séparer vos noms antérieurs par une virgule. Ces noms de famille antérieurs ne figureront pas dans le passeport.

### Nom de famille d'un (des) parent(s) à leur naissance

Indiquez le nom de famille de l'un, ou de **tous** vos parents à leur naissance. Si le nom de famille de votre parent est inconnu, indiquez « inconnu ».

### Lieu de naissance

Indiquez votre lieu de naissance sur la demande de passeport. Si vous ne voulez pas que ce renseignement soit inscrit dans le passeport, remplissez et présentez le formulaire [PPTC 077, Demande d'un passeport canadien sans l'inscription du lieu de naissance](#), téléchargeable à [Canada.ca/passeport-lieu-naissance](http://Canada.ca/passeport-lieu-naissance).

### Date de naissance

Si votre preuve de citoyenneté ne fait pas état d'une date de naissance complète, l'**année**, le **mois** et le **jour** précis de votre naissance seront saisis à partir de vos documents d'identification supplémentaires (voir section 5).

### Sexe

Si l'identifiant du sexe ou du genre que vous souhaitez voir figurer dans le passeport ne correspond pas à celui qui figure sur la preuve de citoyenneté canadienne fournie ou sur votre plus récent document de voyage, remplissez et transmettez le formulaire [PPTC 643, Demande – Identifiant de sexe ou du genre pour un adulte de 16 ans ou plus](#), téléchargeable à [Canada.ca/passeport-changer-sexe](http://Canada.ca/passeport-changer-sexe).

### Adresse actuelle du lieu de résidence et adresse postale (si différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence)

Votre passeport sera livré à l'adresse postale fournie. Si votre adresse postale change dans les 30 jours suivant la présentation de votre demande, vous devez aviser le bureau du gouvernement du Canada où vous avez présenté votre demande de mise à jour de votre adresse postale (voir la section G).

### Adresse courriel

Si vous avez une adresse courriel, veuillez l'inscrire sur le formulaire afin que nous puissions communiquer avec vous, le cas échéant. Veuillez prendre note que l'information envoyée par courriel n'est pas transmise au moyen d'une connexion sécurisée.

### Signature

Vous devez apposer votre signature habituelle sur les **trois (3)** pages.



Cadre  
intérieur



## I PREUVE DE CITOYENNETÉ CANADIENNE

**Avis important :** Un certificat de naissance d'une province ou d'un territoire canadien ne constitue pas une preuve de citoyenneté canadienne acceptable si, à la date de votre naissance au Canada, un de vos parents ou les deux étaient employés au Canada par un gouvernement étranger ou un organisme international et que ni l'un ni l'autre n'était citoyen ou résident permanent du Canada. Pour obtenir plus d'information à ce sujet, consultez le paragraphe 3 (2) de la *Loi sur la citoyenneté*. Vous pouvez demander une évaluation officielle en présentant une demande de certificat de citoyenneté à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Pour obtenir plus de détails, visitez le site Web d'IRCC au [Canada.ca/citoyenneté](http://Canada.ca/citoyenneté).

La preuve originale de la citoyenneté canadienne (ou une copie d'un certificat de citoyenneté émis le 1<sup>er</sup> février 2012 ou suite à cette date) que vous soumettez avec votre demande vous sera retournée. Des renseignements supplémentaires pourraient être exigés pour confirmer votre citoyenneté.

### Certificat de naissance provincial/territorial canadien

Seuls les documents de naissance officiels délivrés par le bureau de l'état civil de votre province ou territoire de naissance au Canada sont acceptés. Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Certaines provinces et territoires canadiens délivrent d'autres documents que nous acceptons également comme preuve de citoyenneté canadienne. Pour de plus amples renseignements, consultez [Canada.ca/passeport](http://Canada.ca/passeport).

**Remarque :** Pour les canadiens nés dans la province du Québec, seuls un certificat de naissance ou une copie d'acte de naissance délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1994 par le directeur de l'état civil du Québec, ou un certificat de citoyenneté canadienne sont acceptés comme preuve de citoyenneté canadienne.

### Certificat de citoyenneté canadienne

Les documents de citoyenneté commémoratifs **ne sont pas** acceptés comme preuve de citoyenneté. Pour obtenir un certificat de citoyenneté canadienne, visitez le site Web d'IRCC à [Canada.ca/citoyenneté](http://Canada.ca/citoyenneté).

## J DÉCLARATION DU RÉPONDANT

Un répondant est une personne autre que le requérant qui confirme l'identité de celui-ci et qui peut être appelé à confirmer des renseignements personnels. Un membre de la famille ou une personne résidant à la même adresse que le requérant peut agir à titre de répondant à condition que cette personne satisfasse aux exigences applicables énumérées ci-dessous.

### Le répondant doit répondre aux critères suivants :

- être capable de communiquer en français ou en anglais;
- vous connaître personnellement depuis au moins **deux (2)** ans. Connaître personnellement le requérant signifie que le répondant est en mesure de confirmer certains attributs personnels du requérant;
- vous connaître suffisamment pour attester l'exactitude des renseignements fournis sur le formulaire de demande;
- pouvoir faire l'objet d'une vérification par le Programme de passeport, qui se réserve le droit de demander un nouveau répondant.

**Remarque :** Vous ou votre répondant pouvez remplir cette section avec les informations du répondant, à l'exception des **quatre champs en gras qui doivent** être remplis par votre répondant. Le répondant doit exécuter sans frais les **trois (3)** tâches suivantes :

1. Remplir ou valider les renseignements entrés dans la section 2 - Déclaration du répondant.  
Le répondant doit remplir les **quatre champs suivants en caractères gras** : **A) Je connais le requérant depuis (nombre d'années), B) Signature du répondant, C) Date, D) Signé à**. Assurez-vous d'avoir rempli et signé les trois (3) pages du présent formulaire avant de le remettre à votre répondant.
2. Inscrire « J'atteste l'authenticité de cette photo de (votre nom) » au verso de **l'une (1)** de vos photos et y apposer sa signature.
3. S'il y a lieu, signez et datez une copie de chaque document à l'appui de votre identité pour confirmer qu'il a vu les originaux (voir la section L).

Le requérant ne doit pas aider le répondant à s'acquitter de ses fonctions. Si votre répondant a besoin d'aide, communiquez avec le Programme de passeport. Le répondant peut être un titulaire de passeport canadien (voir la section J-A) ou un membre d'un groupe professionnel admissible (voir la section J-B).

### Section J-A : Titulaire de passeport canadien, le répondant doit :

- être un citoyen canadien âgé de 18 ans et plus;
- être titulaire d'un passeport canadien valide pour de **cinq (5)** ou de **dix (10)** ans, ou expiré de pas plus d'un **(1)** an à la date de réception de la demande par le Programme de passeport;
- avoir été âgé de 16 ans ou plus lorsque la demande a été présentée pour obtenir le passeport mentionné à la section 2 de la présente demande de passeport;
- fournir les informations demandées qui se trouve dans le passeport délivrer a son nom en complétant et validant la section *Déclaration du répondant* sur le formulaire de demande.
- doit avoir un passeport régulier canadien valide de 5 ou 10 ans. Les titulaires de passeports provisoires canadiens **ne peuvent pas** être répondants.

Il n'est pas nécessaire que le répondant, qui est titulaire d'un passeport canadien, réside dans le même pays que le requérant.

### OU Section J-B : Profession, le répondant doit :

- travailler et/ou résider actuellement dans la région d'accréditation visée par le bureau du gouvernement du Canada à l'étranger où la demande est présentée;
- être actuellement enregistré auprès de l'autorité locale compétente et autorisé par celle-ci à pratiquer **l'une (1)** des professions suivantes :
 

• Dentiste	• Avocat ou notaire	• Policier
• Médecin	• Notaire public	• Juge
• Doyen ou directeur d'une université ou d'un collège	• Pharmacien	• Vétérinaire
- Signataire autorisé d'une banque, d'une société d'épargne ou d'une institution financière qui offre une gamme complète de services bancaires (retraits, dépôts, épargnes)

La liste ci-dessus ne constitue pas la reconnaissance par le Programme de passeport d'un titre professionnel ou de qualifications supérieures. Il n'est pas nécessaire qu'un répondant qui exerce l'une des professions admissibles figurant sur la liste soit citoyen canadien.

**Important :** Le requérant ne doit pas aider le répondant à s'acquitter de ses fonctions. Si le répondant a besoin d'aide, il peut communiquer avec le Programme de passeport (voir section F).

Si vous **ne connaissez aucun** répondant admissible depuis au moins **deux (2)** ans, remplissez le formulaire PPTC 132, *Déclaration fautive de répondant pour canadiens présentant une demande de document de voyage*, disponibles dans tous les points de service du Programme de passeport au Canada ou les bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger. Vous devez remplir ce formulaire, à vos frais, en présence d'une personne qui, selon la loi, est autorisée à faire prêter serment ou à recevoir une affirmation solennelle. **Cette étape pourrait retarder le traitement de la demande.**

## K DOCUMENT DE VOYAGE CANADIEN ANTÉRIEUR

Joignez à votre demande le plus récent document de voyage canadien (passeport, certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugié) qu'il soit valide ou expiré et qui vous a été délivré à votre nom actuel ou tout autre nom. Si au moment où vous soumettez votre demande, votre passeport vient à échéance dans plus de 12 mois, veuillez fournir une explication écrite indiquant la raison pour laquelle vous présentez votre demande maintenant. Dans le cas où le Programme de passeport juge que l'explication fournie n'est pas valable, il se peut que votre demande soit refusée.

## L DOCUMENTS D'IDENTITÉ SUPPLÉMENTAIRES

- Vous devez fournir au moins **un (1)** document valide pour appuyer votre identité. Le document d'identification doit être valide et délivré par un autorité gouvernementale fédérale, provinciale/territoriale (ou son équivalent local à l'étranger). La pièce d'identité doit inclure votre nom, votre date de naissance, votre photo et votre signature. Le nom figurant sur la pièce d'identité doit refléter le nom demandé dans le passeport. Si vous présentez des copies de votre pièce d'identité, chaque partie doit être copiée, puis signée et datée par votre répondant pour confirmer qu'il a vu les originaux. Si vous ne pouvez pas obtenir une pièce d'identité avec signature parce qu'elle n'est pas délivrée par votre juridiction, votre pièce d'identité peut être acceptée sans signature. Un ou plusieurs document(s), lorsqu'ils sont combinés, peuvent être utilisés pour remplir ces critères.
- Un passeport canadien expiré depuis **un (1)** an ou moins peut être utilisé à l'appui de votre identité. Toutefois, vous devez soumettre une autre pièce d'identité valide délivrée par une autorité fédérale, provinciale ou territoriale (ou son équivalent à l'étranger), en accompagnement de votre passeport, si :
  - le passeport vous a été délivré avant l'âge de 16 ans; ou
  - le passeport vous a été délivré pour une durée de validité de moins de **cinq (5)** ans.
- Les copies sont acceptées pourvu que votre répondant signe et date une copie des deux côtés de chaque document. Si vous présentez des originaux ils vous seront rendus.
- Si vous présentez des copies, et que vous utilisez le formulaire PPTC 132, *Déclaration fautive de répondant pour canadiens présentant une demande de document de voyage*, l'agent responsable qui signe la déclaration doit également signer et dater les copies des deux côtés des documents d'identité pour démontrer qu'il a vu les originaux.

## M AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) en vertu du Décret sur les passeports canadiens et seront utilisés aux fins du traitement des demandes, de la détermination de l'admissibilité aux services de passeport et de l'administration de ces services. Pour les mêmes raisons, les renseignements personnels du répondant peuvent être vérifiés et soumis à une recherche aux fins de sécurité visant à déterminer si l'individu répond aux exigences relatives au répondant. Les renseignements personnels peuvent être recueillis auprès et/ou communiqués à d'autres institutions fédérales, à des gouvernements provinciaux/territoriaux, à des gouvernements étrangers, à des organismes d'enquête et/ou à des organismes chargés de l'application de la loi en vue de la validation de l'identité, de la détermination de l'admissibilité actuelle et continue aux services de passeport et de l'application des lois, ou pour la tenue d'enquêtes licites.

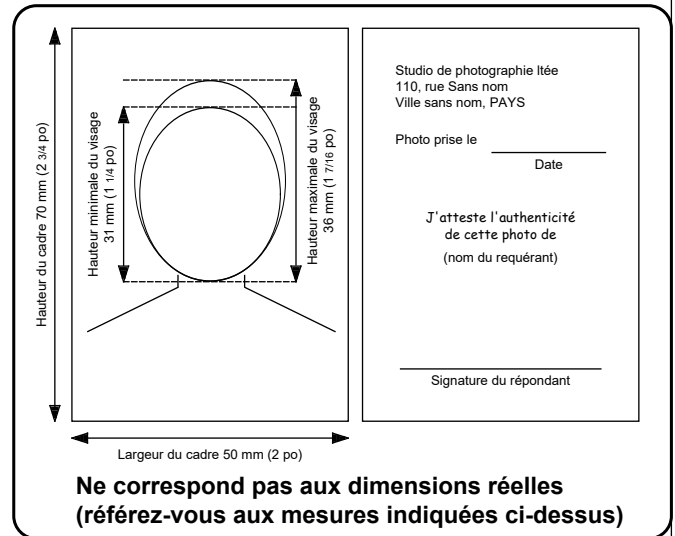
Les renseignements personnels pourraient également être utilisés aux fins, notamment, de recherches, de statistiques, d'assurance de la qualité, d'évaluation de programmes et de politiques, de vérification interne, de conformité, de gestion des risques, d'élaboration de stratégies et de production de rapports. Le fait de ne pas remplir le formulaire dans son intégralité pourrait entraîner un retard dans le traitement de la demande ou faire en sorte que celle-ci ne soit pas traitée. La Loi sur la protection des renseignements personnels confère à une personne le droit d'accéder à ses renseignements personnels, d'obtenir leur protection et d'en demander la correction. Si vous n'êtes pas satisfait(e) de la manière dont IRCC gère vos renseignements personnels, vous pouvez exercer votre droit de déposer une plainte auprès du [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#). La collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels sont décrites plus en détail dans les fichiers de renseignements personnels [PPU 081 et PPU 082](#) d'IRCC.

## N DIRECTIVES POUR LES PHOTOS DE PASSEPORT CANADIEN

Vous devez présenter **deux (2)** photos identiques et non altérées avec chaque demande de passeport. Les logiciels de photographie et applications de modification de photos digitales provenant de tierces entreprises ne sont pas acceptables. Les photos électroniques ne sont pas acceptées. Vous trouverez plus de renseignements à [Canada.ca/passeport-photos](https://Canada.ca/passeport-photos).

### Les photos doivent :

- être prises en personne par un photographe commercial;
- être imprimées professionnellement sur du papier photographique ordinaire de haute qualité (les photos imprimées à la maison ne sont pas acceptées);
- être claires, bien définies et nettes. Les photos peuvent être en couleur ou en noir et blanc;
- être prises avec une expression faciale neutre (**bouche fermée et pas de sourire**) et le regard tourné directement vers l'appareil photo, avec les **yeux ouverts et clairement visibles**;
- être prises avec éclairage uniforme sans ombrage, réflexion, ni lumière éblouissante;
- montrer le visage complet de face et le haut des épaules, dans le cadre de l'appareil photo (le visage et les épaules centrés dans la photo, la tête ni penchée ni tournée);
- montrer la couleur naturelle de la peau et être prises contre un arrière-plan blanc ou de couleur pâle de manière à ce que les traits du visage et les vêtements soient clairement visibles et se détachent nettement de l'arrière-plan;
- toutes les photos soumises doivent être originales et **non modifiées**. Elles ne doivent pas être créées ni altérées à l'aide de l'intelligence artificielle, d'applications de retouche, de filtres ou de tout autre procédé numérique, et ne doivent pas provenir d'images existantes;
- être prises dans les **six (6)** mois précédant la date de présentation de la demande et être représentatives de votre apparence actuelle;
- si vous n'êtes pas en mesure de satisfaire à ces exigences pour des raisons médicales, veuillez fournir une explication écrite.



### Les renseignements suivants doivent être inscrits au verso d'une photo

- Le nom et l'adresse complète du studio du photographe (pas une case postale), ainsi que la date à laquelle la photo a été prise. Ces renseignements peuvent être écrits à la main ou estampillés par le photographe (les étiquettes autocollantes ne sont pas acceptées).
- L'énoncé « J'atteste l'authenticité de cette photo de (nom du requérant, écrit par le répondant) ».
- La signature du **répondant**. Remarque : Si vous utilisez le formulaire PPTC 132, *Déclaration faite de répondant pour canadiens présentant une demande de document de voyage* (section J), le signataire autorisé doit aussi signer le verso de la photo.

### Renseignements supplémentaires

- Les lunettes obtenues sur ordonnance peuvent être portées dans les photos à condition que l'on voie clairement les yeux et qu'il n'y ait aucun reflet sur les verres.
- L'effet des yeux rouges, les verres teintés et les lunettes de soleil rendent les photos inacceptables.
- Les chapeaux et autres couvre-chefs ne sont pas acceptés, à moins d'être portés pour des raisons religieuses ou médicales. Toutefois, tous les traits du visage doivent paraître clairement, et le couvre-chef ou les cheveux ne doivent pas créer d'ombre sur le visage.
- Les perruques à l'apparence naturelle sont acceptées.